

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Frédéric GILSON, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents : Christophe GEORGES (excusé), Dorothee KNOEPFFLER-CARMINATI (excusée), Julie LATHUILLE (excusée), Jean-Claude LOYEZ (excusé), Stéphane PACCARD.

Benoît CLAVEL est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 20 juin 2019 ;
- 2) Urbanisme : Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) ;
- 3) ONF : état d'assiette des coupes 2020 ;
- 4) Ecole : - demande de subvention classe découverte
- convention de location avec la MFR ;
- 5) Eau : convention avec la ville de Thônes pour le déplacement de la colonne du Marais ;

- 6) Finances : - demande de participation financière Fête de la Pomme
- décisions modificatives ;
- 7) « La Petite Epicerie » : aménagement des horaires et pompe à gasoil ;
- 8) STEP : attribution du marché géotechnique ;
- 9) Voirie : déneigement
- 10) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte rendu de la séance du 20 juin 2019	Avis favorable	
2	Déclarations d'intention d'Aliéner 2019/02 et 2019/03	La Commune ne souhaite pas préempter	
3	ONF : état d'assiette des coupes pour 2020	Avis favorable pour les parcelles 30 (329 m3) et 33 (66 m3)	
4 a)	Demande de subvention classe découverte	Avis favorable sur le principe mais somme à fixer suivant le budget du projet et celui de la commune	
5	Convention avec la ville de Thônes pour le déplacement de la colonne du Marais	Avis favorable	
6 a)	Participation financière de la commune à la Fête de la Pomme	Avis favorable pour prendre en charge l'aspect électricité : compteur de chantier, électricien mais à la condition de l'implication financière des autres associations.	
6 b)	Budget annexe de l'eau : décision modificative	Avis favorable	
7 b)	Réparation de la pompe à gasoil	Avis défavorable	
8	STEP étude géotechnique	Avis favorable pour le cabinet Sage pour 23555 € H.T.	
9	Marché de déneigement	Report de la décision à la prochaine réunion du 30 juillet 2019	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
11 a)	Travaux salle des fêtes	Le Maire	Revoit avec l'entreprise pour des précisions tarifaires		Le plus rapidement possible
11 b)	Régularisation chemin rural Praz Candu	Le secrétariat	Vérifie l'emplacement de la chambre de répartition		Le plus rapidement possible
11 b)	Régularisation chemin rural Praz Candu	Benoît Clavel	Voit avec sa famille s'ils sont intéressés aussi par la régularisation		Pour la réunion du mois d'août
11 h)	Faire une corvée nettoyage autour de Praz d'Zeures	Les élus			

4. Ecole

a) Demande de subvention classe découverte

A ce stade, pas de destination choisie ni de budget proposé.

b) Convention de location avec la MFR

Le prix de location est de 6020 € / mois sur 10 mois.

5. Convention avec la ville de Thônes pour déplacement de la colonne du Marais

La commune de Thônes propose pour ces travaux une prise en charge de la manière suivante pour les frais d'étude : 50 % commune de Serraval, 47,5 % commune de Thônes et 2,5 % commune des Clefs. Même prise en charge pour les travaux de tranchées et de goudron.

Les reprises de branchement et la colonne sont à la charge de la commune de Serraval.

L'estimatif est de 160000 €.

5. Attribution travaux d'eau, déplacement colonne la Sauffaz

Le marché a été déposé sur la plateforme de dématérialisation et deux offres ont été déposées

Le cabinet Hydrétudes a analysé les offres.

6. Finances

a) Demande de participation Fête de la Pomme

L'association du Sou des Ecoles a proposé de reprendre en charge l'organisation mais en s'assurant que de la participation financière des autres associations.

La commune aide sur les demandes de matériel.

b) Budget annexe de l'eau : décision modificative

La préfecture a fait une remarque sur une ligne budgétaire. Il convient de modifier cette erreur matérielle.

7. « La Petite Epicerie »

a) Gérance

Elle va modifier ses horaires.

b) Pompe à essence

La pompe à gasoil ne fonctionne plus. La répare-t-on ? ou on l'enlève ? dans tous les cas il y a des travaux à faire.

8. STEP : attribution du marché géotechnique

5 entreprises ont répondu. Après analyse des offres, le cabinet Montmasson propose le cabinet Sage pour un montant de 23555 € H.T.

9. Voirie : déneigement

A ce jour le marché est attribué à l'entreprise Beber TP.

Questions en réflexion pour décision au 30/07/2019 : renouvelle-t-on le marché avec l'entreprise attributaire ou relance-t-on un appel d'offre ? (procédure : publication sur la plateforme).

10. Informations et questions diverses

a) Aménagement salle des fêtes

L'entreprise Toucerenov a fait une proposition à 21683 € H.T. avec 34 jours de travaux, plutôt en septembre, octobre.

b) Régularisation chemin rural Praz Candu

Le géomètre a fait un projet de plan.

c) Hydrema

En cours de vente

d) Prochaines réunions du Conseil Municipal

30/07 : bilan de concertation et arrêt PLU//emprunt

29/08

e) Elections municipales

Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2020

f) Déplacement colonne d'eau La Sauffaz

Les travaux auront lieu fin septembre 2019

g) Praz d'Zeures

Le moutonnier des Vorets n'est pas intéressé de prendre les alpages pour une saison. Propose de passer une fois à titre gratuit.

h) Câble Praz d'Zeures

Devis en cours pour le mettre aux normes.

Le contrôle périodique n'est pas réalisé pour l'instant.

i) Bassin du Chef-Lieu

Peut-on mettre une grille pour que les chiens ne viennent pas s'y laver ?